

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 25/05/2010

Réception par le Prefet : 25/05/2010

Publication : 28/05/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-7-5-1

Séance du vendredi 21 mai 2010

CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS AUX EDIFICES CULTUELS MODIFICATION DES BENEFICIAIRES DE SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES ET PROGRAMMATION DE TROIS OPERATIONS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2009-5-5-2 du Conseil Général du 9 décembre 2009 relative au budget 2010 de la Délégation à l'Action Territorialisée et accordant une délégation à la Commission Permanente pour programmer, au titre de l'exercice 2010, les dossiers éligibles dans les programmes susvisés,
- VU les délibérations de la Commission Permanente n°CP-2008-4-5-2 du 25 avril 2008 et n° CP-2009-11-5-1 du 4 septembre 2009 qui approuvent les dossiers de subventions pour la Communauté de Communes des Collines de RIEDISHEIM,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise le transfert de la maîtrise d'ouvrage de deux dossiers au bénéfice des communes figurant sur l'annexe 1 jointe au rapport.
- Approuve, au titre de l'exercice 2010, la programmation des trois dossiers figurant en annexe 2, jointe au rapport, pour un montant de 113 601 € de subventions au titre du programme des édifices culturels.

- Précise que les dépenses correspondantes sont à prélever sur le programme F 234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 20414.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 21 MAI 2010
TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE

Lieux de cultes
Soldes de subventions à transférer aux Communes

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Subventions votées	Montants déjà versés	Reste à verser
ECU03517	ESCHENTZWILLER Rénovation intérieure de l'église	18 549,00	10 101,80	8 447,20
ECU03605	FLAXLANDEN Réfection extérieure de l'église	44 983,00	8 996,60	35 986,40
			Total	44 433,60

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 21 MAI 2010**Lieux de cultes
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ECU03681	BRUEBACH Diverses réfections extérieures à l'église de BRUEBACH	13 853,00	29%	4 017,00
ECU03539	ESCHENTZWILLER Réfection intérieure de l'église d'ESCHENTZWILLER (2e tranche)	240 000,00	30%	72 000,00
ECU03669	ZIMMERSHEIM Réfection extérieure de l'église ND de l'Assomption de ZIMMERSHEIM	129 600,00	29%	37 584,00
			Total	113 601,00